



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de valorisation du « Lac Vert » en espace de régulation des eaux pluviales Commune de Biganos

Une enquête publique est prescrite **du lundi 28 juin 2021 au mardi 27 juillet 2021 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de valorisation du « Lac Vert » en espace de régulation des eaux pluviales sur la commune de Biganos.

Le responsable du projet est : le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) 16, allée Corrigan CS 40002 – 33311 ARCACHON Cedex tél : 05 57 52 74 99. Les informations relatives au projet peuvent lui être demandées.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'incidence, sera mis à la disposition du public à la Mairie de Biganos, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Biganos.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur Monsieur Pierre MASSEY Officier supérieur retraité, se tiendra à la disposition du public **à la Mairie de BIGANOS** pour recevoir ses observations :

- **lundi 28 juin 2021 de 09h00 à 12h00,**
- **mercredi 07 juillet 2021 de 14h00 à 17h30,**
- **mardi 13 juillet 2021 de 14h00 à 17h30,**
- **mercredi 21 juillet 2021 de 14h00 à 17h30,**
- **mardi 27 juillet 2021 de 14h00 à 17h30.**

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Biganos et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet des Services de l'État de la Gironde: www.gironde.gouv.fr.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale.